

La notion de « discours social », qui a été développée essentiellement par Marc Angenot, repose sur un fond de recherches très vaste qui englobe notamment les notions d'intertextualité, d'interdiscursivité et de dialogisme (Kristeva ; Bakhtine) ; de topographie et de topologie des discours (Faye) ; d'hégémonie idéologique (Marx ; Gramsci ; Fossaert) ; d'analyse des lieux communs, des clichés et de la *doxa* (Barthes ; Amossy ; Rosen). Elle constitue par ailleurs l'une des branches importantes de l'arsenal théorique développé par la sociocritique des textes (Zima ; Duchet ; Robin ; Grivel). De fait, la sociocritique est, dès l'origine, pensée comme une manière d'ausculter le texte en le rapportant aux imaginaires sociaux qui l'informent, aux savoirs qui circulent au moment où l'écrivain publie son texte, aux implicites qui le traversent et qui supposent chez le lecteur une forme d'activation et d'investissement parfois laborieux lorsque le décalage temporel – et donc culturel/historique – s'avère important. Dès le début des années 1970, l'idée d'une étude des simultanités discursives avait été évoquée (Mitterand), et même testée dans le domaine du roman (Grivel), sans être mise en œuvre pourtant avec une telle ampleur et une telle systématisme qu'elle ne le sera chez Angenot. L'on pourrait ajouter enfin que la notion rejoint certains éléments de la sociologie de Pierre Bourdieu, puisque les « secteurs discursifs » s'organisent en une topographie qui n'est pas sans faire écho à l'autonomie relative des champs de la sociologie bourdieusienne.

Après avoir travaillé entre autres sur la paralittérature (Angenot, 1975) et sur les discours de combat (Angenot, 1982), c'est en 1989 que Marc Angenot fait paraître *1889, un état du discours social*¹, proposant dès l'ouverture une définition générale de la notion : « tout ce qui se dit et s'écrit dans un état de société ; tout ce qui s'imprime, tout ce qui se parle publiquement ou se représente aujourd'hui dans les média électroniques. Tout ce qui narre et argumente, si l'on pose que *narrer* et *argumenter* sont les deux grands modes de mise en discours » (Angenot, 1989, chap. 1, par. 1). À cette définition qui, on le voit, se fonde sur la volonté de ressaisir la totalité des discours qui ont une destinée « publique » (c'est-à-dire imprimée ou « électronique »), Angenot ajoute les précisions suivantes, posant les premières bases du système de régulation qu'il va explorer dans son ouvrage :

« Ou plutôt, appelons "discours social" non pas ce *tout* empirique, cacophonique à la fois et redondant, mais les systèmes génériques, les répertoires topiques, les règles d'enchaînement d'énoncés qui, dans une société donnée, organisent le *dicible* – le narrable et l'opposable – et assurent la division du travail discursif. Il s'agit alors de faire apparaître un système régulateur global dont la nature n'est pas donnée d'emblée à l'observation, des règles de production et de circulation, autant qu'un tableau des produits » (Angenot, 1989, chap. 1, par. 2).

Angenot va ainsi faire jouer son analyse sur deux plans toujours pensés en

complémentarité : d'une part une conception de la totalité discursive comme forme de cohésion sociale et de coïntelligibilité, d'autre part une forme d'organisation des « régionalismes discursifs » (proposons l'expression pour renvoyer à l'ensemble fragmenté des différents secteurs du discours social, aux particularités, aux distinctions) qui sont toujours adossés à cette totalité régulatrice. Le discours social est donc une grande machine sociale qui produit des imaginaires, des topiques et des « thèmes » qui circulent d'un secteur à l'autre, mais aussi des particularités et des originalités, sources d'un « pas encore dit » qui demeurerait indicible s'il ne pouvait émerger comme formes distinctives au sein de la totalité. Angenot se donne ainsi les moyens de revisiter plus rigoureusement des notions souvent intuitivement définies, telles que « l'originalité », « l'opinion », et même la littérature, qui ne doit pas être isolée de l'ensemble du discours social.

Angenot pose que cette totalité est organisée. Vue de loin, elle paraît cacophonique et imprévisible ; mais le chercheur montre qu'en réalité les discours sont organisés en fonction d'une *hégémonie*, c'est-à-dire d'un « ensemble complexe des règles prescriptives de diversification des dicibles et de cohésion, de coalescence, d'intégration » (Angenot, 1989, chap. 1, par. 9) qui font que toute prise de parole, toute publication, toute opinion défendue, tout discours occupent une place généralement prédéfinie au sein de la totalité. Pour mettre ainsi à l'épreuve l'hypothèse d'un discours social comme système autorégulé, Angenot organise 1889 en cinquante chapitres qui traversent l'ensemble des régions discursives d'une année de la France, de la Belgique et de la Suisse - une année choisie au hasard, mais une année importante malgré tout, en raison de l'Exposition universelle et du centenaire de la Révolution. Des « secteurs » du discours social sont ainsi explorés, notamment celui de la « publicistique » (le journalisme et ses dérivés), des « champs » sont passés en revue (la politique, la littérature, la philosophie, la science), pour faire ressortir certains éléments fondamentaux de l'hégémonie du discours social de la fin des années 1880 : on pense ici à ce qu'Angenot identifie comme une « gnoséologie romanesque », une forme de « modèle cognitif fondamental » (Angenot, 1989, chap. 8, par. 1) qui a conduit les discours de l'époque à s'organiser sous la forme d'un « romanesque général » débordant largement du genre du roman. Cette découverte est l'une des grandes forces du travail d'Angenot, et elle n'aurait pas été possible sans ce vaste chantier d'écoute du discours social. En lisant la presse, la philosophie, le discours médical et le roman tout à la fois, Angenot se donne les moyens de saisir que le discours social de 1889 est traversé des modalités fondamentales du récit, soit le *typique* et le *vraisemblable* (Angenot, 1989, chap. 8, par. 5). Cette gnoséologie

informe les discours, colore l'imaginaire de l'époque, rapproche Charcot de Bourget et fonde le *zeitgeist* de la fin du xix^e siècle. Un autre élément s'avère fondamental dans l'ouvrage, celui qu'Angenot identifie comme la « déterritorialisation symbolique » (Angenot, 1989, section E du livre), c'est-à-dire les angoisses typiques de 1889 entendues non comme une forme de psychologie sociale sommaire mais bien comme des « effets de discours » (Angenot, 1989, chap. 16, par. 1). Angenot peut ainsi relier entre eux les divers discours qui, dans leurs champs respectifs, paraissent établir le même constat sombre d'une conjoncture globalement dégradée : c'est la fameuse angoisse de la fin du siècle, qui en littérature s'incarne dans le mouvement décadent, mais qui traverse également les discours philosophiques, scientifique et journalistique, entre autres. Il s'agit bien ici d'un « paradigme » discursif, d'une « matrice sémantique des complexes thématiques anxiogènes » (Angenot, 1989, chap. 16, p. par. 6) qui circulent dans le discours social. La déterritorialisation n'est donc pas seulement le fait des « vieilles » choses et des héritages que la société porte et assume un siècle après la Révolution ; toute nouveauté par ailleurs, tout « progrès » (les femmes à bicyclette aussi bien que les nouvelles techniques de production industrielle, par exemple) sont perçus comme découlant de ce paradigme décadentiste.

On suppose généralement que la notion de discours social est transposable à des époques différentes de celle étudiée par Angenot (voir Sicotte), bien qu'il resterait à éprouver cette intuition, notamment pour ce qui concerne des moments plus récents, alors que les formes et les matérialités de la communication se sont grandement diversifiées depuis la fin du xix^e siècle. Ultimement l'image, le discours oral, plus tard la radio et le cinéma... tout pourrait entrer dans la *semiosis* sociale, à condition de tenir compte simultanément des interactions et particularités de ces diverses formes de la communication humaine. Mais que ce soit du côté de la sociocritique et de l'imaginaire social (Robin ; Popovic), de l'histoire littéraire de la presse (Vaillant ; Thérenty) ou encore du vaste domaine de l'analyse du discours (Amossy ; Maingueneau), la notion de discours social permet d'articuler des lectures et des dépouillements de corpus avec cette appréhension non immanente des discours, objets symboliques qui circulent, migrent, s'organisent et, avec le temps, se désagrègent en laissant la place à d'autres configurations.

Bibliographie

Amossy (Ruth), *L'Argumentation dans le discours*, Paris, Nathan, « Fac », 2000.

Amossy (Ruth) & Herschberg Pierrot (Anne), *Stéréotypes et clichés*, Paris, Nathan université, « 128 », 1997.

Angenot (Marc), *Le roman populaire. Recherche en paralittérature*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1975.

Angenot (Marc), *La Parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes*, Paris, Payot, 1982.

Angenot (Marc), *1889, un état du discours social*, Longueuil, Le Préambule, « L'Univers des discours », 1989, récemment réédité sur le site Médias 19, URL : < <http://www.medias19.org> >.

Angenot (Marc), « Théorie du discours social. Notions de topographie des discours et de coupures cognitives », *CONTEXTES*, n° 1, 2006, URL : < <http://contextes.revues.org/51> >.

Duchet (Claude), « Une écriture de la socialité », *Poétique*, n° 16, 1973, pp. 446-454.

Fossaert (Robert), *Les structures idéologiques*, Paris, Seuil, 1983.

Grivel (Charles), *Production de l'intérêt romanesque : un État du texte, 1870-1880*, La Haye-Paris, Mouton, 1973.

Maingueneau (Dominique), *L'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1997.

Mitterand (Henri), « Pour une sociocritique des totalités (l'année 1875) », dans *Le discours du roman*, Paris, Presses Universitaires de France, « Écriture », 1980.

Popovic (Pierre), *Imaginaire social et folie littéraire. Le second Empire de Paulin Gagne*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, « Socius », 2008.

Robin (Régine), « Pour une socio-poétique de l'imaginaire social », *Discours social/Social Discourse*, vol. 5, n° 1-2, 1993, pp. 7-32.

Sicotte (Geneviève) (dir.), *1857. Un état de l'imaginaire littéraire*, dossier de la revue *Études françaises*, vol. 43, n° 2, 2007, URL :

< <http://www.erudit.org/revue/etudfr/2007/v43/n2/index.html> >.

Thérenty (Marie-Ève), *La littérature au quotidien. Poétiques journalistiques au xix^e siècle*, Paris, Seuil, « Poétique », 2007.

Vaillant (Alain), *L'Histoire littéraire*, Paris, Armand Colin, « U », 2010.